

## ACCUEIL DE LOISIRS 5-12 ANS Règlement 2021/2022

### HORAIRES MERCREDIS

- Arrivée de 8h30 à 10h00 au **Centre Renée Prévert – 15 rue Renée Prévert**
- Temps du midi et repas de 12h à 13h30 au **Noroit – 28 rue Charles Géniaux**
- Arrivée possible des enfants pour l'après-midi à partir de 13h30
- Départ de 17h à 18h30 du **Centre Renée Prévert**

### INSCRIPTIONS MERCREDIS

Inscription de votre enfant  **systématiquement pour tous les mercredis**  et vous nous prévenez de son absence le mardi matin avant 11h00\*.

*\*Sans message de votre part, le repas, la demi-journée ou la journée vous seront facturés.*

Inscription de votre enfant  **uniquement si vous nous contactez** , au plus tard le mardi matin avant 11h00. Possibilité de refus, suivant les places disponibles :

- Par téléphone au **02 23 46 10 40**
- Par mail au : **enfancenord-ouest@cerclepaulbert.asso.fr**  
ou **noroit@cerclepaulbert.asso.fr**

### Pédibus

Avec l'autorisation de votre part, nous allons chercher votre enfant à l'école Moulin du Comte à midi sauf en cas d'absence prévue. *Autorisation préalable obligatoire de prise en charge pédibus pour les trajets intra-CPB (Noroit/Renée Prévert) et sorties.*

### PRESENCES ESPACE JEUNES

A partir de 11 ans,  **et avec l'accord de l'équipe d'animation** , il est possible pour votre enfant de fréquenter l'espace jeune progressivement sur les jours d'ouverture.  **Merci de nous contacter une semaine avant la date du 1<sup>er</sup> accueil.**

### PRESENCES VACANCES

Les enfants inscrits les mercredis ne sont pas systématiquement inscrits pour les vacances. Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

### TARIFICATIONS

Adhésion de **25€** par enfant pour la saison 2021-2022

**De 1h à 5h de présence : Tarif ½ journée    Au-delà de 5h : Tarif journée**

*Attention ! Sans attestation de quotient familial, le tarif le plus haut sera appliqué.*

<b>Mercredis</b>					
<b>Quotient familial</b>	<b>Tranches</b>	<b>Tarif Journée</b>	<b>Tarif ½ Journée</b>	<b>Forfait annuel Journée</b>	<b>Forfait annuel ½ Journée</b>
> 2000	T6	12.5	7	315	175
1601 à 1999	T5	9.5	5.5	235	135
1201 à 1600	T4	7.5	4	185	100
901 à 1200	T3	5.5	3	135	75
601 à 900	T2	4	2.5	100	60
< 600	T1	3	2	75	50

<b>Vacances scolaires</b>			
<b>Quotient familial</b>	<b>Tranches</b>	<b>Tarif Journée</b>	<b>Tarif 1/2 Journée</b>
> 2000	T6	14	10
1601 à 1999	T5	12	8
1201 à 1600	T4	9	6
901 à 1200	T3	6.5	4.5
601 à 900	T2	4.5	3.5
< 600	T1	3.5	3

## **REPAS**

Le déjeuner est prévu par l'accueil de loisirs chaque mercredi et en fonction du programme selon les vacances. **Il est facturé 4€ en plus du prix de la journée ou du forfait. Merci de prévoir une gourde.**

Tout repas commandé sera dû. Le goûter est offert par la structure. Merci de ne pas en fournir à votre enfant.

## **RESPONSABILITE**

- L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration de bien(s) appartenant à l'enfant inscrit à l'accueil de loisirs.
- En cas de changement de situation (adresse, ...) en cours d'année, merci de le signaler au secrétariat.
- En dehors des heures d'ouverture et des temps de présence, les enfants sont sous la responsabilité de leur famille.